

## LA MIGRATION, FORCE DE DÉVELOPPEMENT

### ÉDITORIAL

A l'époque biblique déjà, des populations se déplaçaient pour améliorer leurs conditions de vie. Dans le cadre de la coopération au développement, la migration est en revanche un concept récent qui ne cesse de prendre de l'ampleur. Pendant longtemps, il s'agissait d'empêcher indirectement la migration : les programmes de développement rural avaient ainsi pour objectif de freiner l'exode rural ou d'encourager les habitants des montagnes, par exemple du Népal, à rester dans leurs vallées.

La migration comporte son lot d'obstacles et de défis pour les migrants et pour les populations qui les accueillent. Alors que la tendance était de considérer que la coopération au développement devait canaliser les flux migratoires et, partant, éviter les problèmes qui y sont liés, on insiste de plus en plus souvent aujourd'hui sur les aspects positifs de la migration. Dans nombre de pays, les gouvernements et les milieux économiques voient ainsi dans l'immigration un facteur de prospérité économique. Jusqu'à aujourd'hui, la Suisse a elle aussi tiré profit

de sa main d'œuvre étrangère, du point de vue non seulement économique, mais aussi social et culturel.

La coopération au développement a pour mission d'exploiter le potentiel offert par la migration pour assurer le développement durable d'un pays, tout en luttant contre certains éléments négatifs, comme la traite des êtres humains ou l'exploitation des travailleurs migrants. La DDC joue un rôle précurseur en la matière. Elle aide les gouvernements et la société civile de pays en développement à mettre en œuvre des projets touchant les migrants, recherche le dialogue avec les différentes diasporas et transpose dans le dialogue politique international les expériences qu'elle a acquises. Ce faisant, elle défend aussi les intérêts de la politique et des partenariats migratoires de la Suisse. Plongez-vous dans la présente édition pour en savoir plus sur l'engagement de la DDC dans le domaine de la migration et du développement !

Michel Mordasini  
Vice-Directeur

### DANS UN MONDE GLOBALISÉ, LA MIGRATION DEVIENT UNE QUESTION GLOBALE

Ils s'appellent Marco, Alfonso ou Hernandez, ils ont quitté l'Espagne pour fuir un chômage qui atteint 26% de la population active. Chose impensable il y a quelques années, ils sont allés chercher – et trouver – du travail... au Maroc. Ce dernier, qui était déjà un pays d'émigration vers l'Europe et de transit pour des ressortissants d'Afrique subsaharienne, est ainsi devenu une terre d'immigration. Ce triple statut, résultat combiné de la globalisation et de la crise économique, se répand et demande une réponse adaptée à la nouvelle complexité de la migration: facteur de risques, celle-ci est également de plus en plus considérée comme une force à intégrer aux stratégies de développement. Cela implique une collaboration internationale accrue.

La Direction du développement et de la coopération (DDC) de son côté, a été l'une des premières agences de développement à s'intéresser au thème en liant projets et dialogue politique, ce qui l'a amenée à lancer un « Programme global migration et développement », abrégé en GPMD selon son acronyme anglais. Il cherche à tirer le meilleur parti des mouvements de populations, notamment dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Créé en 2009, il est le fruit d'une maturation de plusieurs années.

### Prise de conscience

En 2001 déjà, la Confédération avait lancé une consultation régionale et internationale, connue sous le nom d'Initiative de Berne, « dans le but d'obtenir une meilleure gestion de la migration (...) par la coopération entre les Etats ». Elle a ensuite soutenu la Commission globale sur la migration internationale (CGMI), une initiative du Secrétaire général des Nations Unies établie à Genève en 2003. Deux ans plus tard, cette commission de 19 personnalités publiait un rapport qui



Sur les chantiers de construction, comme ici en Egypte, il est souvent fait appel à de la main d'œuvre immigrée.

faisait explicitement le lien entre migration et développement. Le thème émergeait toutefois trop tard pour se faire une place dans les Objectifs du millénaire par le développement des Nations Unies.

### Légitimité internationale

L'ONU a continué à creuser la question par le biais d'un premier Dialogue de haut niveau en 2006, qui déboucha sur le « Forum global sur la migration et le développement », une plateforme informelle et non contraignante toujours en exercice. Pionnière sur ce thème, « la Suisse a joué un rôle très actif dans les travaux du Forum », souligne Beata Godenzi, responsable du Programme global migration et développement à la DDC. « Elle a notamment défriché certains thèmes sensibles liés au développement, qui n'étaient souvent abordés que sous l'angle sécuritaire, et élargi au niveau politique des discussions confinées aux milieux académiques. »

En parallèle, quatorze agences des Nations Unies, la Banque mondiale et l'Organisation internationale pour les migrations ont créé un « Groupe migration globale », chargé notamment « d'encourager l'adoption d'approches plus cohérentes, généralisées et mieux coordonnées » en matière de migration internationale. La Banque mondiale, de son côté, vient de lancer un nouvel instrument soutenu dès la première heure par la Suisse, le KNOMAD, dont la vocation est de fournir aux gouvernements une base de connaissances, de formation et d'orientations en matière de migration et développement.

La montée en puissance de ce thème n'est pas due au hasard. Plus de 215 millions de personnes, soit environ 3% de la population mondiale, sont des migrants, selon les Nations Unies. S'ils formaient un pays, il se situerait au cinquième rang mondial. Seuls 8% d'entre eux sont des réfugiés. La proportion de migrants est demeurée stable au cours de la dernière décennie. Par contre, la somme des montants qu'ils envoient dans leur pays d'origine a explosé, atteignant en 2012 l'équivalent de 377 milliards de francs suisses pour les pays en développement, soit trois à quatre fois plus que l'ensemble des aides publiques au développement à ces pays. Ces transferts n'ont pas faibli durant la crise économique, ce qui montre leur solidité.

Le Forum global sur la migration et le développement demeure la plateforme de dialogue la plus importante en la matière. La



**L'envoi d'argent des migrants à leur famille restée au pays dépasse aujourd'hui l'aide publique au développement.**

Suisse en a occupé la présidence (tournante) en 2011, « ce qui nous a donné une visibilité et une légitimité accrues », explique Beata Godenzi. « La Suisse a notamment proposé une douzaine d'ateliers thématiques dans diverses régions et une interaction plus directe entre le Forum et la société civile », idées qui ont été reprises en 2012 et 2013.

### Action, débat et influence

Le Programme global de la DDC se donne pour but de participer au dialogue international sur la migration et le développement en s'inspirant de ses expériences de partenariat et sur le terrain. Il vise à aider les migrants à accéder à leurs droits ; à intégrer la migration dans les stratégies de développement ; enfin à utiliser son potentiel en améliorant sa prise en compte dans les pays d'origine, de transit et de destination. « Nous avons amené la question de la migration dans le domaine du développement et inversement », continue Beata Godenzi, « afin de concevoir des stratégies qui répondent mieux aux besoins des migrants tout en bénéficiant aux pays d'origine et de destination. »

La migration est devenue vitale pour certains pays. Au Népal par exemple, les montants rapatriés par les émigrés représentent près de 22% du produit intérieur brut, contre 5% pour l'aide publique au développement. Les Népalais s'expatrient pour travailler. Ils répondent à la demande en main d'œuvre peu qualifiée principalement de la Malaisie et de la péninsule arabique. Une recherche publiée début 2013 par « Asia Foundation » montre que de plus en plus de migrants confient leur sort à des réseaux opaques plutôt que de passer par des agences de recrutement reconnues, ouvrant la porte à tous les abus. Les failles du système officiel poussent aussi les gens à émigrer illégalement. Le potentiel « développement » d'une telle migration passe notamment par la formation et l'information des travailleurs

et des agents gouvernementaux. La DDC a commencé des collaborations dans ce sens avec plusieurs pays d'Asie du Sud.

Mais les bénéficiaires de la migration vont au-delà des seuls transferts financiers. Selon Beata Godenzi, de nombreux migrants, établis de longue date à l'étranger, ont envie d'aider leur pays d'origine, sans savoir comment. « Une nouvelle approche consiste à favoriser la collaboration entre les diasporas de différents pays d'accueil d'une part, avec les gouvernements de leur pays d'origine d'autre part. »

### En Suisse aussi

Les programmes du GPMD privilégient l'action concrète et la collaboration avec les gouvernements, des organisations internationales et des ONG. Mais la Suisse est aussi un pays d'émigration, de transit et d'immigration. Elle est amenée à intégrer une approche globale de la migration dans sa propre politique extérieure, par exemple en établissant des partenariats migratoires avec certains Etats. Le GPMD se profile comme centre de compétence en vue d'assurer la cohérence entre les politiques de migration internationale et de développement de la Suisse. A ce titre, il soutient les mécanismes de « coopération renforcée » existant depuis 2011 entre tous les départements concernés par cette question.

L'articulation entre migration et développement gagne aujourd'hui en visibilité, même si elle est toujours politiquement sensible. Les Nations Unies devraient l'inclure, sous le chapeau plus vaste de « dynamique des populations », dans l'agenda de développement post-2015, qui fera suite aux Objectifs du millénaire (voir page 3), et vraisemblablement dans les suites de la Conférence de Rio. Le deuxième Dialogue de haut niveau sur la migration et le développement de l'ONU, qui se tiendra en octobre 2013, sera, espère Beata Godenzi, l'occasion de faire le point sur ce dossier et de définir un plan d'action pour le futur.

## TROIS QUESTIONS À...

**Chukwu-Emeka Chikezie**, La diaspora africaine ainsi que les transformations économiques, le développement du secteur privé et la création d'emplois en Afrique sont au cœur du travail de Chukwu-Emeka Chikezie, consultant basé à Londres. En 1994, il a participé à la création de l'organisation AFFORD (African Foundation for Development), dont la mission est de mobiliser et de mettre à contribution les ressources de la diaspora africaine pour favoriser le développement de l'Afrique.

**Un certain nombre de pays sont animés de la ferme volonté d'allier la migration et le développement dans l'agenda post-2015 des Nations Unies. Estimez-vous que cela est important et, le cas échéant, pourquoi ?**

La mobilité humaine sera l'une des principales caractéristiques du XXI<sup>e</sup> siècle. Créer un lien entre la migration et le développement dans l'agenda post-2015 est donc important. La migration peut en effet contribuer à la définition d'un plan

d'action s'articulant autour d'un développement progressiste qui privilégierait les transformations économiques (surtout en Afrique) et la création d'emplois.

**L'un de vos objectifs est d'encourager les membres de la diaspora à investir dans leur patrie d'origine afin de stimuler le développement de celle-ci. Mais ces pays manquent souvent de services publics et de structures de gouvernance efficaces. La diaspora pourrait-elle aussi jouer un rôle ici ?**

Mon principal objectif est de faciliter les contributions de la diaspora africaine au développement de l'Afrique. L'existence d'institutions inclusives, plutôt qu'exclusives, est primordiale pour que les systèmes de gouvernance, les services publics, etc. œuvrent dans l'intérêt du public dans son ensemble. J'ajouterai même que la question des institutions est un problème de première importance. La diaspora est soumise aux mêmes contraintes institutionnelles que n'importe qui d'autre. Dans ces conditions, elle doit canaliser ses ressources dans le respect de ces contraintes institutionnelles et être capable, pour

opérer un changement radical, de tirer parti des occasions qui se présentent à elle quand et là où elles se manifestent. L'une des principales lacunes des approches courantes en matière de contribution de la diaspora au développement a été d'ignorer les contraintes institutionnelles ou de supposer naïvement que la diaspora peut pallier ces défaillances.

**Comment la diaspora réagit-elle à votre appel ?**

Je n'ai pas vraiment lancé d'appel. C'est en remarquant toutes les choses intéressantes que la diaspora faisait il y a une vingtaine d'années déjà (et tout ce qui s'est produit au cours de l'histoire) que j'ai eu l'idée et la volonté de m'investir personnellement. D'une manière générale, la diaspora est très anticipative et ingénieuse dans les efforts qu'elle déploie pour mobiliser des ressources en faveur de l'Afrique, mais nous pourrions tous faire bien plus.



## DYNAMIQUE DES POPULATIONS À L'AGENDA

Les Objectifs du millénaire pour le développement des Nations Unies arrivent à terme dans deux ans et l'ONU prépare activement son prochain agenda, dit « post-2015 ». La « dynamique des populations », en bref la manière dont elles grandissent, vieillissent, s'urbanisent, travaillent, se déplacent, en fera partie. Il est en effet impossible de penser la réduction de la pauvreté, l'environnement ou l'économie aujourd'hui sans prendre en compte ces tendances fortes. La migration interne, régionale et internationale, et son lien avec le développement, trouvent naturellement leur place dans cette réflexion.

La Suisse, dont les compétences en la matière sont reconnues au niveau international, a exprimé son intérêt à s'engager aux côtés de trois agences des Nations Unies (DAES, FNUAP, ONU-Habitat) et de l'Organisation internationale pour les migrations sur le thème « Dynamique des populations ». Elle partage cette responsabilité avec le Bangladesh, pays prioritaire de la coopération suisse, par ailleurs très dépendant de l'émigration.

La consultation internationale sur le sujet (cofinancée par la Suisse) menée entre novembre 2012 et février 2013 avec les milieux de la société civile, le monde académique, le secteur privé et les Etats, a publié son rapport en mars dernier. Il souligne notamment une position de principe, unanime : il n'est pas question de « contrôler » la population, mais bien de créer les conditions permettant de tirer le meilleur parti des évolutions actuelles tout en limitant les risques qui y sont associés. Une position taillée sur mesure pour la « migration et mobilité humaine », l'un des thèmes prioritaires identifiés par le rapport. Celui-ci souligne l'importance de la collaboration internationale, d'une approche basée sur le droit, et de l'importance d'inclure la migration dans les stratégies de développement.

Le rapport issu de la consultation établit les bases d'un consensus international sur la thématique de la dynamique des populations. Ce consensus a été avalisé par une cinquantaine d'Etats réunis en conférence à Dacca, en mars 2013, sous coprésidence suisse. Sur la migration, cette « Déclaration de Dacca » souligne en termes très officiels le besoin de « renforcer la cohérence politique à tous les échelons à travers une coopération locale, nationale

régionale et globale, y compris une coopération plus profonde entre pays d'origine, de transit et de destination, et [d']établir un partenariat global dans le cadre post-2015, afin d'assurer que la migration contribue à un développement équitable et durable ».

Ces mêmes idées sont relayées et approfondies au fil des événements organisés par les acteurs intéressés, et dans lesquels la Suisse est très active. Le 22 mai dernier, le Forum global migration et développement, une plateforme volontaire d'échange et de discussions entre Etats, organisait une journée sur l'inclusion de la migration dans les stratégies de développement et l'agenda de l'ONU. Le 7 juin a eu lieu une table ronde soutenue entre autres par la Suisse à New York sur le thème « Labour Migration » (migration et travail) dans le cadre de la préparation du dialogue de haut niveau d'octobre prochain.

Ainsi, les principes articulés au début des années 2000 par divers milieux gagnent peu à peu en légitimité sur la voie qui mène à l'agenda post-2015 des Nations Unies. « C'est un processus en pleine évolution dans lequel la DDC joue un rôle de catalyseur », explique Beata Godenzi, responsable du Programme global migra-

tion et développement à la DDC. « Nous ne visons pas à tout prix la formulation d'un objectif en tant que tel, mais il nous apparaît crucial de pouvoir intégrer la

variable migration dans les objectifs qui seront choisis. Dans ce cas cependant, nous ne voulons pas une simple mention, mais des indicateurs précis. »

## CE QU'IL FAUT RETENIR

**1**  
Le phénomène migratoire s'est amplifié ces dernières années avec la globalisation. La crise économique a complexifié la donne. De nombreux Etats sont désormais pays de départ, de transit et d'accueil. Ces tendances sont devenues incontournables.

**2**  
Les Nations Unies estiment que 3% de la population mondiale sont des migrants. Les pays en développement reçoivent de ces expatriés l'équivalent de 377 milliards de francs suisses, soit trois à quatre fois plus que l'aide publique au développement dont ils bénéficient. Malgré la crise, ces versements n'ont pas diminué.

**3**  
On assiste à une prise de conscience du rôle positif de la migration sur le développement, via le travail des migrants dans les pays de destinations, les transferts d'argent aux membres de leur famille restés au pays ou la circulation des compétences entre pays d'origine et de destination.

**4**  
La route des migrants est semée d'embûches. Ils sont souvent à la merci de filières opaques. La collaboration entre pays est nécessaire pour assurer leur protection et garantir les droits des travailleurs qui composent près de 92% des mouvements migratoires. Il importe que les opportunités et défis liés à la migration soient intégrés dans les stratégies de développement. Cela inclut des efforts importants de formation et d'information.

**5**  
La DDC a été l'une des premières agences de développement à élargir le débat et à allier une expérience pratique à un engagement dans le dialogue politique par l'entremise du Programme global migration et développement (GPMD) qu'elle a créé. Le GPMD est un centre de compétence pour les questions migration et développement.



**Les bases d'un consensus international ont été dégagées à Dacca en mars 2013 sous la présidence du Directeur de la DDC, Martin Dahinden, et du secrétaire d'État des Affaires étrangères du Bangladesh, Shahidul Haque.**

---

## PROJETS INNOVANTS

(voir [www.ddc.admin.ch](http://www.ddc.admin.ch), Projets/Tous les projets)

### Appui aux migrants et à leur famille dans le pays d'origine

Dix pour cent de la population du Sri Lanka travaille à l'étranger. Les migrants, souvent des femmes employées dans la sphère domestique, et les familles privées de mères, deviennent vulnérables faute de soutien, d'information et de protection par la loi. Le GPMD veut y remédier et ainsi maximiser les bénéfices de la migration pour le développement.

### Des conditions de travail décentes dans les pays d'accueil

Le GPMD s'engage par exemple pour une réforme du système dit « Kafala » au Moyen-Orient qui prévoit que le travailleur non qualifié soit dépendant d'un sponsor – habituellement son employeur – sans mesures pour limiter les abus. Un traitement juste et équitable améliore le statut des migrants et leur donne les moyens de devenir des acteurs du développement.

### Ouvrir de nouveaux horizons grâce à la diaspora

En Tunisie 15% de la population vit hors du pays. La Suisse soutient les autorités tunisiennes dans l'intégration du facteur migration dans leur planification, ainsi que la coopération avec la diaspora dans des domaines tels que les investissements.

### Soutien à la plateforme du savoir de la Banque Mondiale

Le Global Knowledge Partnership on Migration and Development (KNOMAD) de la Banque mondiale produit et rassemble, avec des scientifiques du monde entier, des études démontrant l'influence de la migration sur le développement et vice-versa. Le but est de proposer des options politiques qui tiennent compte de la réalité du terrain sur des thèmes sensibles et connotés.

---

## IMPRESSUM

### Publication

Direction du développement et de la coopération DDC, Domaine Coopération globale  
Freiburgstrasse 130, CH-3003 Berne  
info@deza.admin.ch, [www.deza.admin.ch](http://www.deza.admin.ch)

**Photos** Photos OIT/M. Crozet, Banque mondiale/  
Shehzad Noorani, OIM/MAP/Sujan

Cette publication est également disponible en allemand et en anglais